info 107

bulletin d'informations municipales de carbonne

n° 81
juin
2026



La Halle aux Jardiniers va retrouver son aspect d'origine

Présentation de l'équipe municipale ● PAGE 4-5

Place du Préau ● PAGE 8

Programmation culturelle ● PAGE 17

CARBONNE
ville-carbonne.fr

04 > **L'ÉQUIPE MUNICIPALE**
> Présentation

06 > **URBANISME**
> Les agents des services techniques ont du talent ! #3
> Priorité aux piétons
> Place du Préau
> Rénovation des courts de tennis extérieurs
> La halle aux jardiniers va retrouver son aspect d'origine
> Approbation du SCOT
> Pourquoi le PPRN influence-t-il les décisions d'urbanisme ?
> Un projet de piscine ? Un tutoriel pour vous accompagner

12 > **QUALITÉ DE VIE**
> Contre les moustiques, agissons ensemble pour un été serein
> Lutte contre les chardons des champs

13 > **FINANCES**
> Un budget 2026 maîtrisé

14 > **JEUNESSE**
> Danse à l'école, une démarche artistique, pédagogique et citoyenne
> Des jus de fruits frais pour éveiller les papilles des enfants

16 > **CULTURE**
> Le jury du 6e concours d'écriture a délibéré
> Pronomade(s)
> "Barrez" Cie C'Hoari - Danse
> "A string section" Reckless Sleepers - Performance

18 > **SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE**
> 3 étoiles pour Noé-Carbonne Basket
> Un week-end pascal sous le signe de l'amitié franco-italienne

20 > **PORTRAIT D'AGENT**
> Odile Decap, service entretien

20 > **INFOS PRATIQUES**
> Entretien des haies
> Bruit de voisinage

21 > **VIE CITOYENNE**
> Les incivilités : impact direct sur notre qualité de vie
> Déjections canines
> Sanitaires du Bois de Castres : quand les dégradations pénalisent tous les usagers

22 > **TRIBUNE LIBRE**

Services municipaux

MAIRIE de CARBONNE
place Jules-Ferry, 31390 Carbonne
05 61 87 80 03
ville-carbonne.fr
contact@ville-carbonne.fr
Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h. Permanence le samedi de 10h à 12h.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
place Jules-Ferry, 31390 Carbonne
05 61 87 80 03 - ccas@ville-carbonne.fr

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL
05 61 87 94 26
ctm@ville-carbonne.fr
Astreinte technique : 06 23 71 47 57
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

ESPACE ASSOCIATIF MUNICIPAL
05 61 87 25 74 ou 06 88 74 01 31
espace.associatif@ville-carbonne.fr

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE
48, rue Lucien-Cassagne. 05 61 87 59 81
service.culturel@ville-carbonne.fr
Ouverte le mardi et le vendredi de 15h à 18h.
Le mercredi et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h. Le jeudi de 10h à 12h.

PISCINE MUNICIPALE
Ouverte de juin à août. 06 88 74 01 79

POLICE MUNICIPALE
Avenue Frédéric-Mistral. 05 61 97 32 82
police.municipale@ville-carbonne.fr

SERVICE COMMUNICATION
05 61 87 68 48
communication@ville-carbonne.fr

Établissements scolaires

Maternelle Henri-Chanfreau : 05 61 87 99 80
Élémentaire Henri-Chanfreau : 05 61 87 85 59
Groupe scolaire Guy-Hellé : 05 61 87 32 59
Collège André-Abbal : 05 61 98 45 10

Bulletin d'informations municipales Info 107
Éditeur : **Mairie de Carbonne**
Directeur de publication : **Didier Lamarque** maire de Carbonne.
Responsable de la rédaction : **Annie Fauchard,** conseillère déléguée à la communication, avec le concours de la **commission communication** .
Conception, réalisation : **service communication.**
Photo de couverture : **Halle aux Jardiniers - G. Bourghetou**
Imprimé par : **DSI** - Carbonne. Tirage : 3 300 exemplaires

éditorial



Didier LAMARQUE,
Maire de Carbonne

C'est avec une émotion sincère et une profonde gratitude que je m'adresse à vous en tant que nouveau maire de Carbonne. Votre mobilisation lors des dernières élections, votre confiance et votre engagement témoignent de la vitalité de notre démocratie locale. Que vous ayez soutenu notre équipe ou exprimé d'autres sensibilités, je vous remercie d'avoir fait vivre ce moment essentiel pour notre commune.

Cette nouvelle mandature marque un tournant pour Carbonne. Le conseil municipal, désormais composé de 23 nouveaux conseillers sur 29, reflète le renouvellement et la diversité de notre commune. Chacune et chacun d'entre eux s'engage à vos côtés, avec enthousiasme et détermination.

Au-delà des résultats, c'est la victoire de la démocratie que nous célébrons. Je tiens à saluer toutes celles et ceux qui ont contribué au bon déroulement du scrutin, ainsi que les différentes équipes engagées. Aujourd'hui, il est temps de dépasser les divisions pour avancer ensemble. Notre commune a besoin d'apaisement et de respect.

Durant la campagne des municipales, nous avons constaté que l'information, parfois, a pu être orientée ou incomplète. Notre démarche reste indépendante, sans étiquette partisane. S'investir pour Carbonne, c'est avant tout servir l'intérêt général, loin des clivages politiques. Nous invitons chacun à rejoindre une dynamique collective, tournée vers l'avenir et le bien-être de tous.

Avec l'ensemble du nouveau conseil municipal, poursuivons le dialogue, renforçons la confiance et construisons, pas à pas, en priorisant les investissements utiles et réalistes tout en assurant une gestion financière prudente, transparente et soutenable. Ensemble donnons un nouvel élan pour Carbonne en soutenant notre santé, l'éducation, la culture, les activités de sports et de loisirs tout en créant du lien intergénérationnel, et de redynamiser l'économie du centre-ville en réétudiant notre mobilité douce, l'urbanisme et l'environnement de notre ville pour que la vie reste agréable à Carbonne et sans oublier de maintenir la tranquillité et la sécurité des Carbonnaises et Carbonnais.

Je vous informe que nous pouvons recueillir vos doléances sur le site Internet ville-carbonne.fr ou en vous rendant à l'accueil de la mairie.

Avec toute ma considération.

« Cette nouvelle mandature marque un tournant pour Carbonne. »



Le Maire,
Didier LAMARQUE,
reçoit le mardi et le jeudi
toute la journée.
Tél. 05 61 87 80 03

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

PRÉSENTATION



Didier **LAMARQUE**
Maire de Carbonne
Président du Centre Communal d'Action Sociale
(élu CCV)



Sylvie **HEBAL**
1re adjointe
anime la commission prévention, sécurité et tranquillité publique
CCAS - (élue CCV)



Laurent **LAFFONT-PORTET**
2e adjoint
anime la commission urbanisme, environnement, cadre de vie et travaux
CAO (membre suppléant) (élu CCV) - PST (vice-président)



Françoise **MARCEL MANGUIN**
déléguée à la MJC - CMJ (membre)



Annie **FAUCHARD**
déléguée à la communication
CMJ (membre)



Véronique **SUBRA**
déléguée aux seniors
CCAS (membre)



Jérôme **CHANABÉ-LAUTRÉ**
délégué aux sports et loisirs
CAO (membre suppléant) - (élu CCV)



Marie-Laure **GUILLEMIN**
3e adjointe
anime les commissions personnel municipal et vie associative, sports, culture, animation et vie locale
(élue CCV)



Nathalie **AURIÈRES**
anime la commission santé, social, handicap
déléguée solidarité et CCAS



Françoise **LAZARETIE**
déléguée à la commission éducation, enfance et jeunesse
(élue CCV)



Jean **JOANNY**
conseiller délégué au maire
anime la commission démocratie constructive, communication
(élu CCV)



David **DIVIALLE**
conseiller délégué au maire
anime les commissions finances et commande publique
CAO (membre titulaire)



Laetitia **THÉDIÉ**
déléguée à l'animation locale et au centre-ville
CCAS (membre)



Catherine **ANGOSTO**
déléguée à la culture
CMJ (membre)

Vos conseillers municipaux et conseillères municipales



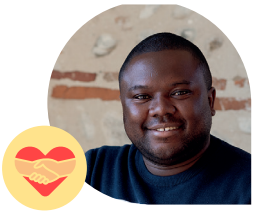
Benoit **DURAND**
CAO (membre titulaire)
SDEHG (membre)



Charly **DAURIAC**
délégué à la mobilité, l'aménagement du territoire et aux infrastructures
CAO (membre titulaire)
Réseau 31 (membre)
HGE (membre)



Alexandre **ANGOT**
délégué à la sécurité et au Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
CAO (membre suppléant)
Réseau 31 (membre)



Kossi **VIAGBO**
délégué à la santé, au social et au handicap
CCAS (membre)



Romain **CUESTA**
délégué aux travaux
CAO (membre titulaire)
SDEHG (membre)



Jean-Rick **PENMAN**
délégué à la politique associative
HGE et Réseau 31 (membre titulaire)



Alice **GEORGES**
déléguée au protocole
CMJ (membre déléguée)



Didier **GENTY**



Stéphane **LE BRUN**
CAO (membre suppléant)



Bastien **HÔ**
CCV (vice-président)
PST (président)



Marine **DUCROS**
CAO (membre titulaire)



Marion **LE ROY**
CCAS (membre)



Elias **TAYIAR**
CCAS (membre)



Marie-Caroline **TEMPESTA**
(élue CCV)



Madeleine **LIBRET-LAUTARD**

LES COMMISSIONS :

- Finances - commande publique
- Démocratie constructive Communication
- Éducation, enfance et jeunesse
- Santé, social, handicap
- Personnel municipal
- Vie associative, sports, culture, animation et vie locale
- Urbanisme, environnement, cadre de vie et travaux
- Seniors
- Prévention, sécurité, plan de sauvegarde et tranquillité publique
- Protocole
- Mobilité, aménagement du territoire et infrastructure
- Animation locale, centre-ville
- MJC

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CCV : Communauté de Communes du Volvestre

CAO : Commission d'Appel d'Offres

CMJ : Conseil Municipal des Jeunes

HGE : Haute-Garonne Environnement

PST : Pays Sud Toulousain

Réseau 31 : Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de la Haute-Garonne

SMDEA : Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement

SDEHG : Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne

Les agents des services techniques **ont du talent ! #3**

La commune s'appuie sur le savoir-faire et la polyvalence de ses agents municipaux pour mener à bien de nombreux travaux. Lorsque cela est possible, ils interviennent dans des domaines variés, tels que l'entretien des bâtiments, la mise en sécurité des établissements recevant du public, la création et la maintenance de mobilier urbain.

• Matérialisation des zones sans tabac
Un nouveau décret a renforcé l'interdiction de fumer et de vapoter dans les lieux publics, en l'étendant désormais aux espaces extérieurs situés dans un périmètre de 10 mètres autour des accès publics. L'objectif est de mieux protéger la population, en particulier les enfants, du tabagisme passif. Afin de mettre en œuvre cette réglementation, les agents techniques ont installé une signalétique spécifique matérialisant les zones sans tabac aux abords des aires de jeux, des groupes scolaires, des stades, de la médiathèque, du complexe de Bois de Castres, du gymnase, de la piscine, du boulodrome, du collège, du Point Rencontre Jeunes, de la base nautique, du centre associatif André Lagarde et des terrains de tennis.

• Rénovation de l'éclairage de l'école Chanfreau
Finalisation des travaux de remplacement des anciens luminaires néon par des dalles permettant d'améliorer le confort visuel tout en réalisant des économies d'énergie.

• Travaux au local des Restaurants du Cœur
Les travaux réalisés comprennent l'installation de toilettes, le rafraîchissement des peintures extérieures, ainsi que la mise en place d'un portail afin de sécuriser les locaux.

• Sécurité des ERP
Afin de répondre aux exigences réglementaires formulées par les commissions de sécurité du Département et du SDIS, chargées de contrôler la conformité des Établissements Recevant du Public (ERP), les agents techniques sont intervenus sur plusieurs bâtiments communaux : la salle des fêtes, les groupes scolaires Chanfreau et Hellé, la médiathèque, la piscine et le gymnase. Une attention particulière est portée au bon fonctionnement des systèmes d'alarme incendie, à l'état des portes coupe-feu, à l'accessibilité des issues de secours, à l'implantation des extincteurs ainsi qu'à la conformité des zones de stockage.

• Parcours sport/santé
Les agents techniques ont finalisé l'installation des modules au cours du mois d'avril. Le chantier avait pris du retard en raison des conditions météorologiques, le sol fortement détrempé ne permettant pas l'accès au site. Il est désormais ouvert au public.

• Remplacement des clôtures au groupe scolaire Henri-Chanfreau
À l'arrière du bâtiment (côté crèche) le grillage usagé est remplacé par des clôtures rigides.



Aux abords des terrains de tennis et du stade Alfred Prévost, l'espace sans tabac est matérialisé par ces panneaux. Il en est de même sur plusieurs autres sites.


Changement de la clôture à l'école Henri-Chanfreau.

TRAVAUX

Priorité **aux piétons**

Dans le cadre de la Loi d'orientation des mobilités (LOM), une nouvelle réglementation en matière de stationnement entrera en application au 31 décembre 2026 afin de renforcer la sécurité aux abords des passages piétons. La commune a profité de l'extension de la zone bleue de stationnement et des travaux de réfection des marquages au sol de novembre dernier pour se mettre dès à présent en conformité.

Une meilleure visibilité pour traverser en toute sécurité

Vous l'avez peut-être remarqué : certaines places de stationnement ont été supprimées, notamment autour de la place de la République.
La nouvelle réglementation impose de dégager des zones dites de « débouché » autour des passages piétons, afin de garantir une visibilité suffisante pour tous. L'objectif est clair : éviter que des véhicules stationnés ne masquent les piétons au moment de la traversée.



Les abords immédiats des passages piétons doivent rester libres de tout stationnement.

Rénovation **des courts de tennis extérieurs**

Les courts en béton poreux se dégradent avec le temps : des micro-végétaux s'y développent, altérant leurs performances et ralentissant notamment le séchage par temps humide.



Ces dégradations rendent les courts glissants et donc potentiellement dangereux pour les usagers, ce qui se traduit par une diminution de leur utilisation. Afin de remédier à cette situation, une entreprise spécialisée est intervenue pour effectuer un démoussage complet des surfaces. Un traitement biocide réglementé a ensuite été appliqué pour freiner la réapparition des mousses et préserver durablement la qualité des terrains.

... à la loupe

Étapes d'un aménagement paysager réussi

La place sera embellie grâce à ce nouvel aménagement paysager. **Au printemps,** le sol a été préparé et enrichi, un système d'arrosage intégré mis en place et les arbustes plantés. **À l'automne,** des arbres de plus grande taille, des prairies fleuries et des bulbes viendront compléter les plantations, contribuant notamment à créer un îlot de fraîcheur autour du kiosque.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une fontaine peut être sèche !

On appelle fontaine sèche un dispositif à jets d'eau sans bassin visible, comparable à un miroir d'eau. Les jets jaillissent directement du sol puis disparaissent, selon les moments, la fontaine peut se transformer en aire de jeux aquatiques.
L'eau utilisée n'est pas gaspillée : elle est récupérée, filtrée et réutilisée, ce qui permet un fonctionnement économe et respectueux de l'environnement. Seules quelques vidanges par an sont nécessaires pour assurer son bon entretien.

Place **du Préau**

D'ici la fin de l'été, la place du Préau offrira un espace plus agréable et mieux adapté aux enjeux climatiques puisque les travaux engagés incluent la « déconnexion des eaux pluviales ».La création d'une « fontaine sèche » et la renaturation du site, permettront de créer de véritables îlots de fraîcheur afin d'améliorer le confort des habitants en période de fortes chaleurs.

Favoriser l'infiltration des eaux de pluies

Aujourd'hui, face à l'assèchement des nappes phréatiques et aux épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents, il est essentiel de laisser l'eau de pluie s'infiltrer naturellement dans le sol. C'est pourquoi la gestion des eaux pluviales représente une part importante des travaux réalisés sur la place du Préau.
Les allées principales, autrefois recouvertes de bitume, sont transformées en une structure réservoir sous la chaussée (voir schéma explicatif).
Concrètement, lorsqu'il pleut :

- l'eau s'écoule sur les allées,
- elle est ensuite dirigée et stockée sous la chaussée dans un réservoir poreux,
- puis elle s'infiltre progressivement dans le sol.

Ce système permet à la fois de réalimenter les sols en eau et de maintenir des allées résistantes permettant d'accueillir sans difficulté les fêtes, vide-greniers, spectacles et autres événements organisés sur la place.

Les allées intermédiaires seront aménagées avec des matériaux drainants. Un peu plus fragiles, ils ont toutefois l'avantage de laisser l'eau s'infiltrer directement dans le sol.

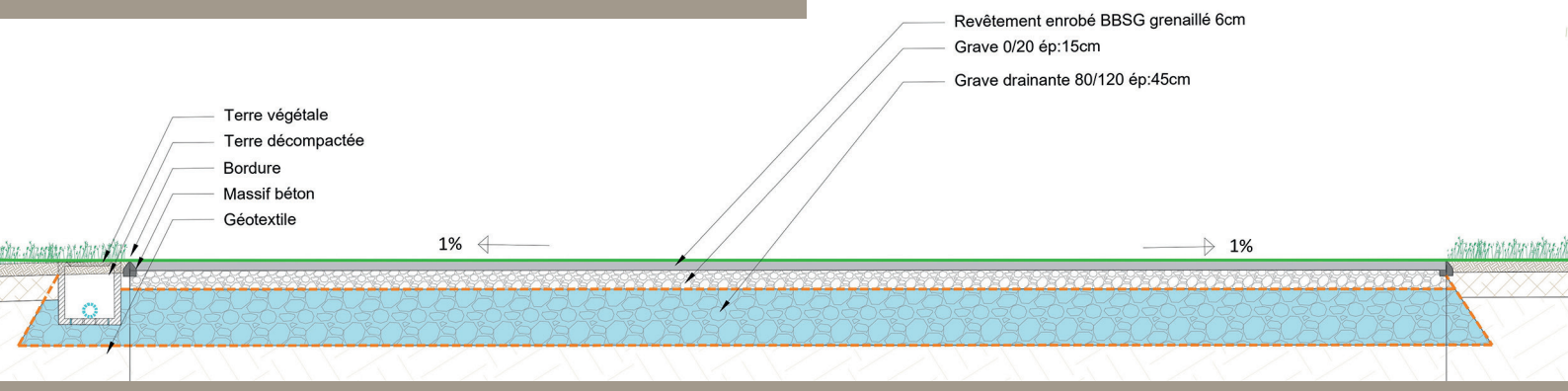
Une fontaine pour apporter de la fraîcheur

En période de fortes chaleurs, quoi de plus agréable que de pouvoir se rafraîchir à proximité de jets d'eau fixes, qui s'activent et s'éteignent régulièrement ? La fontaine apportera fraîcheur et convivialité au cœur de la place.
L'exploitation et la surveillance de la fontainerie seront assurées par les agents des services techniques.

Une place encore plus accueillante

Le kiosque apportera ombre et convivialité au cœur de la place, complétées par l'installation de six tables de pique-nique. De nouveaux aménagements paysagers, avec plantations d'arbres, d'arbustes et de prairies fleuries, viendront embellir et végétaliser l'espace.

Chaussée à réservoir - allée principale de la place du Préau



L'eau s'infiltre sous la chaussée par le réservoir situé en bordure.

La Halle aux Jardiniers va retrouver son aspect d'origine

La reconstruction de la Halle aux Jardiniers est engagée, deux ans jour pour jour après l'incendie qui l'avait gravement endommagée. Cette reconstruction à l'identique se poursuivra jusqu'à la fin du mois de juillet, sous réserve d'éventuels aléas météorologiques ou techniques.

Un chantier de reconstruction fidèle à l'ouvrage d'origine

Le projet prévoit une reconstruction respectueuse de l'identité architecturale de la halle. Le chantier comprendra notamment :

- la reconstruction complète, à l'identique, de la charpente et de la couverture,
- la restauration des maçonneries existantes,
- la repose à l'identique du système d'éclairage et du coffret forain intérieur,
- l'intégration des réseaux d'eau potable et d'assainissement dans la partie couverte,
- la mise en valeur des façades grâce à un nouvel éclairage.

Les travaux sont réalisés par des entreprises locales du Vol-vestre.

Une reconstruction à découvrir en direct

Particularité de ce chantier, le travail de l'artisan charpentier est accessible à la compréhension du public. Chaque jeudi matin, l'assemblage de la charpente, réalisé selon des techniques traditionnelles, se déroule sous les yeux des passants. Occasion est donnée d'échanger avec les artisans, de suivre l'avancement des travaux, de comprendre les méthodes employées et de poser des questions.

Questions à J. Gallay, artisan charpentier en charge du chantier

En quoi le chantier de la Halle aux Jardiniers est intéressant ? *Nous réalisons une charpente en chêne selon des méthodes traditionnelles. Les techniques d'assemblage utilisées sont anciennes : les pièces de bois s'emboîtent les unes dans les autres, sans clous ni vis.*

Quel bois est utilisé et quelle est son origine ? *Le chantier nécessite environ 10 m³ de chêne, provenant d'une scierie située à Cazères. Les arbres sont très probablement issus des Pyrénées. La plus grande poutre mesure 10,50 mètres. Pour des raisons esthétiques, nous avons choisi d'utiliser des sections de bois plus généreuses que celles initialement prévues. Avant l'assemblage, chaque pièce est travaillée manuellement afin de lui donner un aspect ancien.*

Pourquoi avoir choisi de répondre aux questions du public ? *Le métier de charpentier traditionnel se perd. Ouvrir le chantier à la vue au public est une manière de valoriser ces savoir-faire, d'en expliquer l'intérêt et, peut-être, de susciter des vocations.*

... à la loupe

Faire l'épure

Cela consiste à dessiner la charpente sur une table, à l'échelle 1/10, avant toute taille du bois.
Ce tracé représente avec précision la géométrie complète de l'ouvrage : fermes, arbalétriers, entraits, pannes, angles, pentes et assemblages. Il permet au charpentier de préparer précisément les coupes et les assemblages, et de comprendre comment toutes les pièces s'articuleront entre elles. Celle-ci sera mise en valeur à l'issue des travaux.



Avant la phase de taille, le charpentier trace les pièces de chêne en s'appuyant sur les mesures relevées sur l'épure.

Approbation du SCOT

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) a été officiellement approuvé par les élus du Pays Sud Toulousain le 26 janvier 2026, marquant une étape majeure pour l'aménagement et le développement du territoire. Ce document stratégique fixe les grandes orientations en matière d'urbanisme, d'habitat, de mobilités, de développement économique et de préservation des espaces naturels pour les années à venir.

Pour la commune, cette approbation ouvre désormais une nouvelle phase essentielle : **la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU).**
Conformément à la réglementation, cette révision devra intervenir **dans un délai de trois ans** suivant la publication du SCoT, afin d'assurer la compatibilité du document communal avec les orientations du territoire.



IMPORTANT

Avant toute démarche en ligne, pensez à contacter le service Urbanisme : **c'est indispensable pour limiter le refus de votre dossier.**

LE SAVIEZ-VOUS ?

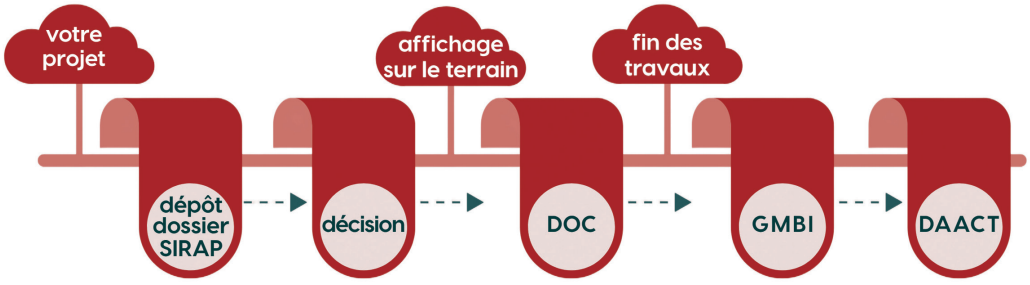
Obligations après achèvement des travaux
Lorsque vos travaux sont terminés, vous devez effectuer deux déclarations obligatoires :
GMBI : déclaration fiscale à réaliser sur https://www.impots.gouv.fr/
DAACT : Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux, à déposer via votre Portail Usager SIRAP.

Vos démarches d'urbanisme dématérialisées

Vous pouvez déposer et suivre l'avancement de vos demandes d'autorisations d'urbanisme en ligne, sans dossier papier en mairie.

Sont concernés : le Permis de Construire (PC/PCMI), le Permis d'Aménager (PA), les Déclarations Préalables (DPC/DPA), les Certificats d'Urbanisme (CUa/CUb), ainsi que, plus récemment, la Déclaration d'Ouverture de Chantier (DOC) et la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT).

Les différentes étapes de votre démarche en ligne
1. Connectez vous sur https://payssudtoulousain.pu.sirap.com/recherche-commune
2. Créez votre compte personnel
Informations demandées : e mail, nom, prénom, mot de passe, date et lieu de naissance, adresse postale.
3. Activez votre compte
Un e-mail contenant un code d'activation vous est envoyé.
4. Déposez votre dossier en ligne.
5. Suivez l'avancement de votre dossier
 - Demande éventuelle de pièce(s) complémentaire(s)
 - Décision finale de l'administration.



AUTORISATIONS

Pourquoi le PPRN influence-t-il les décisions d'urbanisme ?

Le Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) est un document officiel élaboré par les services de l'État. Il a pour objectif d'identifier, évaluer et encadrer les risques naturels ou technologiques présents sur le territoire. À Carbonne, sont concernées les parcelles à proximité de la Garonne, les habitations situées à proximité de la Garonne et dans les coteaux.

Le PPRN est amené à évoluer régulièrement afin de mieux prendre en compte les risques. À chaque révision, les zones exposées peuvent être élargies, ce qui peut concerner de nouveaux secteurs. Ainsi, une habitation qui n'était pas située en zone à risque peut le devenir à la suite d'une mise à jour.
Le PPRN a donc des conséquences directes sur les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables de travaux, etc.) car, selon la localisation de votre bien, votre projet peut être refusé ou bien être accepté sous conditions, avec des prescriptions techniques spécifiques.

Il est donc essentiel de se renseigner auprès du service urbanisme de la Mairie avant d'engager des travaux.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Si des travaux sont réalisés sans autorisation préalable, ils sont considérés comme irréguliers. En cas de sinistre, les assurances peuvent refuser de vous indemniser.

Service urbanisme
Accueil du public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.
Possibilité de prendre rendez-vous.
05.61.87.80.03 (choix 2).
urbanisme@ville-carbonne.fr

... à la loupe

Deux risques à surveiller
À Carbonne, deux risques majeurs sont identifiés : les **inondations** et les **mouvements de terrain** (glissements ou effondrements).

Consultez le PPRN sur **ville-carbonne.fr**
Rubrique Mon quotidien->Urbanisme-N>Plan de Prévention des Risques Naturels

Un projet de piscine ?
Un tutoriel pour vous accompagner

Vous souhaitez construire ou installer une piscine dans votre jardin ? Appuyez-vous sur le tutoriel à votre disposition sur le site Internet du Pays Sud Toulousain.

Ce guide pratique vous accompagne pas à pas pour constituer votre dossier de déclaration préalable, rassembler les pièces nécessaires et remplir le bon formulaire CERFA.
En cas de doute, il est recommandé de contacter la mairie afin de vérifier si le projet est bien soumis à déclaration préalable.



A noter

Ouverture **de la piscine municipale**

Juin / Juillet
Du 6 juin au 3 juillet samedi et dimanche 12h30 à 19h.

Juillet / août
Ouverture tous les jours de 12h30 à 19h, sauf le mardi (fermée toute la journée) jusqu'au 30 août.

Consultez le tutuoriel sur le site du **Pays Sud Toulousain**
https://payssudtoulousain.fr/publications/tutoriel-declaration-prealable/

PRÉVENTION

Contre les moustiques, agissons ensemble pour un été serein

Les moustiques réapparaissent dès les premières chaleurs et restent actifs jusqu'au mois d'octobre. Leur présence peut rapidement devenir une source de nuisance au quotidien. Chacun peut agir pour lutter contre sa prolifération, il suffit d'adopter les bons gestes ! La lutte contre les moustiques repose avant tout sur la suppression des eaux stagnantes, indispensables à leur reproduction.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une très petite quantité d'eau suffit pour permettre le développement des larves et le cycle est extrêmement rapide. Cela signifie que sans vigilance régulière, les populations peuvent augmenter très rapidement.

Les principaux lieux à surveiller

Les moustiques affectionnent particulièrement :

- les soucoupes de pots de fleurs
- les seaux, arrosoirs non couverts et vieux bidons
- les cendriers extérieurs
- les jouets d'enfants laissés dehors
- les bâches creusées
- les gouttières bouchées ou mal entretenues
- les bidons de récupération d'eau de pluie, citernes
- les fosses vidangeables, fosses septiques abandonnées
- les vides sanitaires
- les pneus usagés

Tous ces éléments constituent de véritables **gîtes larvaires.**

Les bons gestes à adopter

Quelques actions simples permettent de réduire efficacement la prolifération des moustiques :

- vider régulièrement les récipients contenant de l'eau
- couvrir les réserves d'eau de pluie
- vérifier et nettoyer les gouttières
- ranger ou percer les objets pouvant retenir l'eau
- entretenir les abords de son habitation





Lutte contre le chardon des champs

Le chardon des champs (Cirsium arvense) est une plante vivace envahissante qui nuit aux cultures et à la biodiversité en puisant intensément l'eau et les nutriments du sol. Sa propagation rapide lui permet d'envahir de grandes surfaces.

Obligation sur la commune

La lutte contre cette plante est obligatoire (arrêté municipal n° 2025/PM/104P). Sont concernés : propriétaires, exploitants agricoles, locataires, usufruitiers et gestionnaires de terrains.

Comment lutter ?

La prévention et des interventions régulières sont essentielles :
Couper ou broyer avant la floraison pour éviter la dispersion des graines
Ne pas laisser monter en graines, même en faible présence

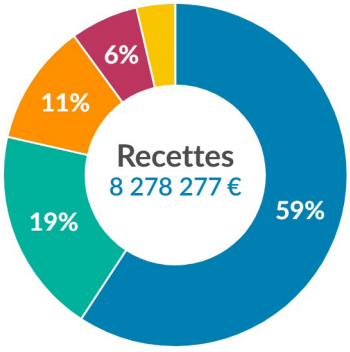
Périodes d'intervention :

Mai–juin : première action
Fin août–début septembre : seconde action pour épuiser la plante

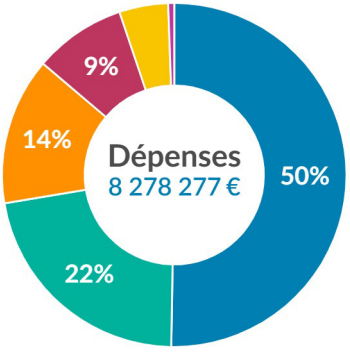
Un budget 2026 maîtrisé

Dans un contexte marqué par des difficultés des finances publiques de la France, qui génère une tension sur les montants des dotations, subventions et autres recettes de la commune, ainsi qu'une conjoncture inflationniste qui pèse durablement sur nos finances, notre commune présente un budget 2026 rigoureux, conciliant l'incertitude sur les recettes, la maîtrise des dépenses et le maintien des services.

FONCTIONNEMENT



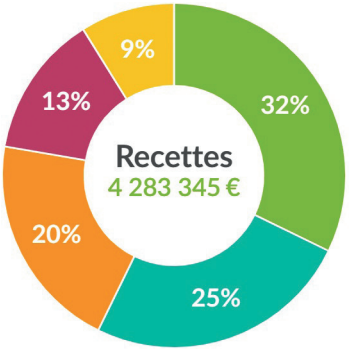
- Impôts et taxes : 4 900 872 €
- Dotations et participations : 1 603 770 €
- Autres recettes : 945 675 €
- Produits des services : 527 960 €
- Excédent antérieur : 300 000 €



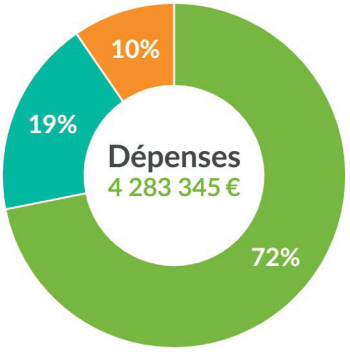
- Charges de personnel : 4 162 070 €
- Charges générales : 1 828 385 €
- Charges gestion courante : 1 146 769 €
- Autres dépenses : 714 569 €
- Virement à section d'invest : 379 874 €
- Intérêts d'emprunts : 46 610 €

FONCTIONNEMENT 8 278 277 €

INVESTISSEMENT



- Excédent d'invest reporté : 1 379 630 €
- Autres recettes : 1 073 540 €
- Excédents de fonct capitalisés : 875 151 €
- Dotations et subventions : 575 150 €
- Virement de section de fonct : 379 874 €



- Dépenses d'équipement : 3 077 795 €
- Autres dépenses : 794 050 €
- Remboursement du capital : 411 500 €

INVESTISSEMENT 4 283 345 €

Une première décision modificative intègre notamment une baisse de 30 % des indemnités des élus, illustrant l'engagement de la nouvelle municipalité dans cet effort collectif.

DANSE CONTEMPORAINE

Danse à l'école, une démarche artistique, pédagogique et citoyenne

Le dispositif « Danse à l'école » s'inscrit dans un partenariat entre la DSDEN* et les communes, visant à sensibiliser les élèves à la création chorégraphique contemporaine. Il repose sur une convention pluriannuelle entre le DASEN* et chaque collectivité volontaire, dont la ville de Carbonne, pleinement engagée dans cette dynamique artistique.

Les objectifs

• Développer la sensibilité artistique et l'expression corporelle des élèves.

• Favoriser un travail collaboratif entre enseignants et artistes chorégraphiques.

• Valoriser une démarche de création à travers une restitution publique.

• Promouvoir la citoyenneté culturelle par l'apprentissage du rôle de spectateur.

La démarche pédagogique

• 10 heures d'ateliers avec un artiste chorégraphique, de décembre à juin.

• Une démarche de création structurée (explorer, transformer, structurer, composer).

• Un travail pluridisciplinaire, adossé à une thématique choisie (ex. : le temps, la nature…).

• La mise en place de traces (carnet du danseur, vidéos, photos…).

• Une rencontre départementale en mai/juin : répétitions, échanges, restitutions.

Classes participantes au dispositif

Quatre classes ont participé au dispositif « Danse à l'école », réparties entre les groupes scolaires de Hellé et de Chanfreau. À Chanfreau, les élèves de M. Doussin et de M^me^ Rigon se sont pleinement investis dans le projet, tandis qu'à Hellé, les classes de M. Barosse et de M^me^ Campagne ont également pris part à cette démarche.
Au total, près de 100 élèves ont été mobilisés aux côtés de leurs enseignants et des chorégraphes, s'engageant dans un travail de création collective autour de thématiques variées.

Un engagement fort de la commune

En accueillant la compagnie artistique, en mettant à disposition une salle équipée et en facilitant l'organisation logistique, la ville de Carbonne affirme son soutien à l'éducation artistique comme vecteur de cohésion, de développement

() DSDEN : Directeur Départementaux des Services de l'Éducation Nationale.*
*(**) DASEN : Directeur Académique des Services départementaux de l'Éducation Nationale.*



Dispositif "Danse à l'école" : après la répétition, les artistes de la Compagnie Samuel Mathieu échangent avec les enfants.

RESTAURATION SCOLAIRE

Des jus de fruits frais pour éveiller les papilles des enfants

Sur le temps de la pause méridienne, le restaurant scolaire a récemment accueilli une animation gourmande et pédagogique autour des fruits frais. Les enfants ont eu le plaisir de découvrir un geste simple et savoureux : presser des fruits frais pour en déguster le jus, à la demande.

Organisé dans les deux écoles Hellé et Chanfreau, cet atelier jus de fruit frais a été proposé le temps d'un repas dans chaque restaurant scolaire. Il a suscité un réel enthousiasme. Les agents de restauration se sont pleinement mobilisés pour préparer et servir les jus aux enfants, leur permettant ainsi de profiter de boissons naturelles, réalisées sous leurs yeux.

Cette animation s'inscrit dans une démarche de sensibilisation à une alimentation saine et équilibrée. En proposant des jus fraîchement pressés, l'objectif est de faire prendre conscience aux enfants de l'intérêt de consommer des fruits frais au quotidien, riches en vitamines, en fibres et en énergie. L'occasion également de mieux comprendre l'origine des aliments et de privilégier des produits simples et de saison.

Très appréciée des enfants, cette initiative a permis des échanges autour du goût, des habitudes alimentaires et des bienfaits des fruits.





40 kg de fruits ont été pressés essentiellement des fraises et des pommes.

Quelle histoire !?...

Lauréats du concours d'écriture 2026

COUPS DE CŒUR

• ***Notre ville merveilleuse***
CE1/CE2 de Frédéric MILLE,
école de Lacaugne

• ***En retard pour le dîner***
CE1 de Sophie SEITY, école Henri-Chanfreau

• ***Banilim***
CE1-CE2 de Carole VAN-CAMP,
école Henri Chanfreau

• ***Conte des origines : Pourquoi les enfants de la Boule de Neige sont-ils devant le collège ?***
CM1-CM2 de Florence BELLIA-TESTARD,
école Henri-Chanfreau

• ***Un matin dans Carbonne***
CM1-CM2 d'Isabelle EUZET,
école Henri-Chanfreau

• ***Je m'appelle Marquefave***
CM1-CM2 de Fabrice COUDREAU,
école de Marquefave

• ***Ma ville mythique***
CM2 de Sandra ALESSI et Didier GENTY,
école Henri-Chanfreau

COUPS DE POUCE

• ***Notre ville arc-en-ciel***
Classe de CE1/CE2 de Frédéric MILLE,
école de Lacaugne

• ***TAZÉ***
CE1-CE2 de Carole VAN-CAMP,
école Henri-Chanfreau

• ***Centre-ville***
CP de Santine LAVERAN,
école élémentaire Henri-Chanfreau

• ***Conte des origines : Comment est né le pont du jumelage de Carbonne ?***
CM1-CM2 de Florence BELLIA-TESTARD, école Henri-Chanfreau

• ***Conte des origines : Pourquoi la Garonne entoure-t-elle Carbonne ?***
CM1-CM2 de Florence BELLIA-TESTARD,
école Henri-Chanfreau

Artistes amateurs, faîtes vous connaître !

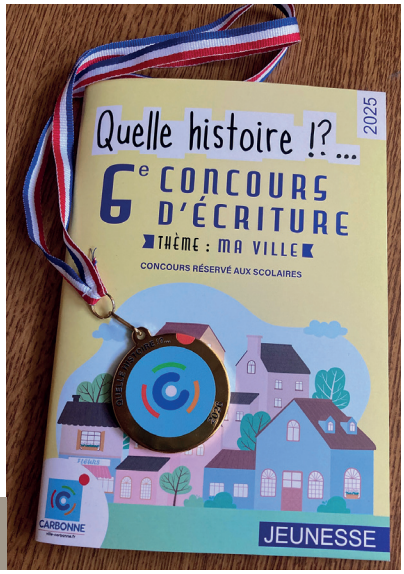
La ville de Carbonne invite les artistes amateurs locaux à exposer leurs œuvres (peinture, sculpture, dessin, photographie…) lors d'**Exp'osons, du 1er au 31 août 2026 à la Galerie municipale. Pour participer, déposez une œuvre à la mairie avant le 20 juillet.**

Pour tous renseignements,
contactez le service culturel de la ville
au **05.61.87.59.81**
ou **service.culturel@ville-carbonne.fr**

Le jury du 6e concours d'écriture a délibéré

Pour cette 6e édition à destination des écoles du TER (Territoire Educatif Rural), les élèves ont écrit sur le thème « Ma Ville ». Le concours s'est achevé avec la remise des prix jeudi 21 mai 2026 et l'édition du recueil jeunesse.

Du CP au CM2, les 11 classes inscrites, dont 164 auteurs, ont envoyé 31 textes au jury composé de 4 personnes. Une médaille a récompensé les lauréats et le recueil, réalisé par le service communication de la ville, a été offert à chaque participant.



Édition d'un recueil de tous les textes des élèves.
Exemplaire offert aux enfants par la ville de Carbonne.

Partez pour un voyage musical en comptines

À l'occasion de la 12e édition de « Partir en livre », manifestation nationale, les enfants et leurs parents pourront découvrir les instruments du monde lors d'un éveil musical à la médiathèque.

Chansons et rondes rythmeront ce temps d'échange et de partage pour les petits héros, en musique !

COMPTINES

Partir en livre

Mercredi 8 juillet
10h30
Médiathèque municipale François-Mitterrand
48, rue Lucien Cassagne
Gratuit - 40 mn
Enfants de 2 à 6 ans
(accompagnés ou non)
Renseignements : 05 61 87 59 81



EN BREF...

Fermeture de la médiathèque du 1er au 24 août inclus

Spectacles accueillis dans le cadre de la 27e saison de Pronomade(s) en Haute-Garonne, Centre national des arts de la rue et de l'espace public, avec le soutien de la Ville de Carbonne.

« Barrez » Cie C'Hoari


© Nicolas Joubard

Le bar, ce lieu où l'on se rassemble, se retrouve, se (re)connaît : voici donc la source d'inspiration et le terrain de jeu de Barrez.
La compagnie C'Hoari tisse des liens entre danse contemporaine, vie quotidienne et culture bretonne, en déployant une chorégraphie à la fois puissante, exigeante et conviviale. Le pari est osé : amener l'art au comptoir et y faire naître une véritable connivence avec le public, la clientèle, occasionnelle et habituée. Réinvestissons ces lieux qui disparaissent des villages pour réaffirmer leur caractère essentiel à la communauté !

DANSE

Vendredi 26 juin - 19h
- **Terrasse entre le Graingalet et le Café des Halles, Place des Halles**
- Gratuit / Tous publics à partir de 8 ans Durée : 30 min

Performance

« A string section »
Reckless Sleepers

Cinq femmes élégantes, robes noires et talons hauts, vous font face, assises, muettes. Avec des scies en guise d'archets et des chaises comme seuls instruments, ce quintet féminin offre un étrange rituel. Leur objectif est clair : scier les jambes des chaises sur lesquelles elles sont installées, sans quitter leur assise… de plus en plus précaire.

Jeudi 2 juillet - 19h
- **Sous la grande halle**
- Gratuit / Tous publics à partir de 10 ans
- Durée : 40 min



SPORTS

Ouverture de la piscine



Juin / Juillet

Du 6 juin au 3 juillet
samedi et dimanche
12h30 à 19h.

Juillet / août :

ouverture tous les jours de 12h30 à 19h, sauf le mardi (fermée toute la journée).

FORUM DES ASSOCIATIONS

5 SEPTEMBRE

de 8h30 à 13h au complexe du Bois de Castres
proposé par la Mairie.

3 étoiles pour Noé-Carbonne Basket

Le club Noé-Carbonne Basket franchit une nouvelle étape avec l'obtention du label « École Française de MiniBasket – 3 étoiles » décerné par la Fédération Française de Basket-Ball. Il s'agit du plus haut niveau de labellisation, venant reconnaître la qualité du travail mené auprès des jeunes licenciés.

Cette distinction valorise l'engagement du club, et surtout des bénévoles, pour proposer un cadre structuré et adapté à l'apprentissage du basket pour les enfants de 5 à 10 ans (baby, Mini-poussins et poussins), où le mot d'ordre reste le même : prendre du plaisir en jouant tout en progressant. Au quotidien, cela se traduit par :

- des entraînements adaptés au niveau de chaque enfant,
- des équipements et du matériel de qualité,
- des rencontres et des animations où l'apprentissage passe avant tout par le jeu.

Cette labellisation 3 étoiles vient saluer le travail collectif de tout un club : éducateurs, bénévoles et familles. Une belle reconnaissance pour le club et un signal fort pour l'avenir du basket local !



Siadoux Philippe, coprésident NCB/ Rioux Christina, membre comité directeur de la FFBB / Delmond Magali, coprésidente NCB, dans ses mains le diplôme du label école française mini basket trois étoiles / Chanabé-Lautré Théo, éducateur / Callens Fabien, représentant comité basket 31.



L'ensemble de l'école de basket réuni, entouré des éducateurs, du Maire, Didier Lamarque et des conseillers municipaux MM. Chanabé-Lautré et Penman en charge du sport.

JUMELAGE

Un week-end pascal sous le signe de l'amitié franco-italienne

Le week-end de Pâques a été l'occasion pour la commune de Carbonne d'accueillir une délégation venue de sa ville jumelle, Galliera Veneta, un partenariat qui existe depuis 1983. Depuis plus de quarante ans, ce jumelage témoigne d'une amitié durable fondée sur les échanges culturels et humains.

Accueillis officiellement à la mairie, les représentants italiens, parmi lesquels le maire de Galliera Veneta, Italo Perfetti, ont été reçus par Didier Lamarque, maire de Carbonne. Lors de cette rencontre, celui-ci a souhaité la bienvenue à la délégation italienne et a salué l'engagement de Réjane Soula, ancienne présidente du comité, pour le travail accompli au service du jumelage,. Cet évènement s'inscrit également dans une nouvelle dynamique, avec la prise de fonction du nouveau président du comité de jumelage, Emmanuel Lacombe, engagé à poursuivre et développer ces échanges.

Comme le veut la tradition, les deux maires ont procédé à un échange de présents. Le maire italien a offert une brioche traditionnelle spécialement confectionnée pour les fêtes de Pâques, tandis que la municipalité de Carbonne avait préparé les incontournables chocolats pascals. Au-delà de l'accueil officiel, le comité de jumelage avait élaboré un programme riche, mêlant découvertes culturelles, moments gastronomiques et instants de convivialité pour les 26 membres de la délégation italienne. Grâce à cette organisation soignée, ce week-end a permis de renforcer les liens d'amitié entre les habitants des deux villes, dans une ambiance chaleureuse et fraternelle.

Vous souhaitez rejoindre le comité de jumelage, contactez :

- Emmanuel Lacombe (président)
- Christiane Dagues (secrétaire) 06 08 13 67 02
 jumelage.carbonne@gmail.com
 jumelagecarbonne.com



De g. à d. : Laurent Laffont-Portet (2e adjoint), Réjane Soula (ancienne présidente du jumelage), le maire de Carbonne Didier Lamarque, Sylvie Hebal 1re adjointe, Italo Perfetti maire de Galliera Veneta accompagné d'une conseillère municipale et Emmanuel Lacombre, le président du comité de jumelage de Carbonne.

PORTRAIT D'AGENT

SERVICE « ENTRETIEN BÂTIMENTS - SURVEILLANCE SELF »



Odile Decap
du service entretien bâtiments surveillance self.

Odile Decap

En quoi consiste votre métier ?
Je suis agent d'entretien pour la commune ; j'assure la propreté de plusieurs bâtiments municipaux. J'interviens régulièrement sur cinq sites différents, avec la possibilité de remplacer des collègues ailleurs si besoin. Sur le temps de la pause méridienne, je suis également chargée de la surveillance du self au groupe scolaire Chanfreau. Mon rôle est double : veiller à la sécurité des enfants et les accompagner dans leur repas, en les encourageant à goûter à tous les aliments. C'est aussi un moment éducatif. Je suis également référente sanitaire sur ce temps périscolaire, en cas de blessure ou de problème de santé, je fais le lien avec les familles.

Qu'est-ce qui est le plus difficile dans votre métier ?
Sans hésiter, le bruit au self ! C'est un environnement très animé qui demande beaucoup d'énergie et de vigilance.

Quelles sont vos sources de satisfaction ?
La source principale est sans nul doute le contact avec les enfants. J'éprouve aussi de la satisfaction à maintenir des lieux propres et agréables, pour les usagers comme pour les agents municipaux. Nous sommes des travailleurs de l'ombre : on ne nous voit pas forcément, mais notre absence se remarque immédiatement !

Quels sont vos centres d'intérêt ?
J'aime créer du lien et rassembler. Je suis trésorière du comité du personnel municipal depuis plusieurs années, ce qui me permet de participer activement à la vie collective. Depuis la naissance de ma petite-fille, je me suis découverte une passion pour la couture. J'apprécie également la randonnée et le jardinage, des activités qui me ressourcent.

INFOS **PRATIQUES**

Ensemble, faisons de Carbonne une ville respectueuse, propre et agréable à vivre !



ENTRETIEN DES HAIES

Les haies doivent être régulièrement entretenues et coupées à l'aplomb de la propriété.

Une haie mal entretenue peut :
- gêner la circulation des piétons,
- réduire la visibilité des automobilistes,
- créer des situations dangereuses.

Horaires d'été à la déchetterie du 15 juin au 15 septembre du mardi au samedi ouverture en continu de 7h à 13h30



BRUIT DE VOISINAGE

Quand puis-je faire mes travaux bruyants de bricolage et/ou de jardinage ?

Selon l'arrêté préfectoral de juillet 1996, les travaux bruyants sont autorisés :
- En semaine : 8h30-12h / 14h30-19h30
- Samedi : 9h – 12h / 15h – 19h
- Dimanche et jours fériés : 10h-12h / 16h-18h



RESPECT DE L'ESPACE PUBLIC

Les incivilités : un impact direct sur notre qualité de vie !!

Vivre à Carbonne, c'est partager un cadre de vie agréable. Certaines incivilités du quotidien nuisent à la qualité de vie de tous. Aidez-nous à préserver notre environnement en respectant ou en encourageant les bons comportements !

Déjections canines

Les déjections canines sur les trottoirs et les espaces publics restent un problème récurrent. Au-delà de l'aspect désagréable, elles posent également de réels problèmes d'hygiène et de propreté.

En tant que propriétaire, il est de votre responsabilité de prévoir des sacs pour ramasser les déjections de votre animal. En cas d'oubli, des bornes de distribution sont à votre disposition sur la commune.

Rappel : le non-ramassage est sanctionné par une amende de 135 €.

Votre chien compte sur vous pour ramasser...
les Carbonnais aussi !



Sanitaires publics : quand les dégradations pénalisent tous les usagers



Place de l'église - les toilettes publiques ont été vandalisées le 28/05/2026 pour la troisième fois en moins d'un an.

Les toilettes publiques du complexe du Bois de Castres, du Tennis et de la place de l'église sont actuellement fermées. En raison de dégradations répétées et d'actes de vandalisme, les installations ont été fortement endommagées.

Ces actes d'incivilité ont des conséquences concrètes :

- Fermeture d'équipements publics utiles à tous,
- Coûts de réparation importants pour la collectivité,
- Dégradation de notre cadre de vie.

Ces comportements isolés pénalisent l'ensemble des habitants et mobilisent des moyens qui pourraient être consacrés à d'autres services.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous constatez un désordre sur la voie publique ?
Police municipale 05.61.97.32.82
Signaler par mail contact@ville-carbonne.fr

TRIBUNE LIBRE

CARBONNE, NOTRE PASSION COMMUNE • GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

La liste Carbonne, *Notre Passion Commune* tient, avant toute chose, à exprimer sa profonde gratitude envers les Carbonnaises et les Carbonnais. Votre confiance, en nous ouvrant les portes de la mairie, représente pour nous une responsabilité immense, mais aussi une source inépuisable de motivation. Chaque jour, nous mettrons toute notre énergie, notre sérieux et notre engagement à l'honneur, pour être à la hauteur de cette confiance. Notre équipe, composée de femmes et d'hommes déterminés, s'articule autour du maire, de trois adjoints et de conseillers délégués, tous unis par une même vision : servir l'intérêt collectif.

Depuis notre arrivée, nous avons souhaité impulser une **méthode nouvelle**, fondée sur la transparence, le dialogue et l'écoute. Chaque décision, chaque projet, est pensé pour répondre aux besoins concrets des habitants. Que ce soit pour dynamiser les commerces, améliorer le cadre de vie, accélérer la transition écologique, soutenir les associations, ou encore porter une attention particulière à la jeunesse et aux solidarités, notre action est guidée par une volonté constante : **faire avancer Carbonne, ensemble.**

Nous croyons fermement que l'avenir de notre commune se construit collectivement. Chaque habitant compte, chaque idée mérite d'être entendue. C'est pourquoi, dès la rentrée, nous lancerons les **premières rencontres de démocraties constructives**. Ces moments d'échange permettront à chacun de contribuer à faire de Carbonne un modèle de dynamisme, d'innovation et de cohésion. Ensemble, nous bâtirons le Carbonne de demain, une commune où la solidarité, l'audace et le respect mutuel guideront nos pas.

La majorité municipale
Carbonne notre passion commune

CARBONNE AUTREMENT • GROUPE DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

Au nom du collectif *Carbonne Autrement* nous tenons à remercier chaleureusement les citoyens qui nous ont accordé leur confiance à travers leur vote. Grâce à vous, 5 membres de la liste ont pu rejoindre le conseil municipal. Ils représentent la première force d'opposition que nous souhaitons constructive et vigilante.

Tout au long du mandat, les élus de *Carbonne Autrement* seront épaulés par le collectif qui continuera d'exister. Ensemble, nous agirons pour vous informer clairement sur les décisions prises en conseil municipal et pour faire remonter vos différentes remarques et propositions.

La participation citoyenne a toujours été et restera au cœur de notre action et de notre engagement.

En cohérence avec cela, nous serons donc attentifs quant à la promesse faite par *Carbonne Notre Passion Commune* de faire vivre la démocratie. Nous regrettons à ce titre que l'équipe de M. le Maire n'ait pas effectué d'appel à la population pour la composition de la Commission des Impôts Directs. Une occasion manquée d'initier la construction de cette démocratie qu'ils promettaient dans leur programme.

Collectif
Carbonne Autrement

CARBONNE AVEC VOUS • GROUPE DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

Tout d'abord, nous souhaitons adresser un remerciement sincère à tous les Carbonnais qui, par leur vote, ont accordé leur confiance à notre démarche et notre projet.

Votre soutien nous encourage à porter, avec sérieux et fidélité, une vision de l'avenir de Carbonne fondée sur un développement maîtrisé, respectueux de l'identité de notre commune.

Même dans une position minoritaire, nous continuerons à défendre avec conviction les valeurs humaines, sociales et solidaires. Nous serons attentifs, constructifs et vigilants pour soutenir un développement maîtrisé de l'activité économique, nécessaire à l'équilibre de notre commune et à la place de chacun dans la vie locale. Nous veillerons, dans un esprit de dialogue et d'intérêt général, à l'évolution mesurée du plan local d'urbanisme ainsi qu'au maintien d'un service public accessible, proche, juste et profondément humain. Nous défendrons une pratique saine et éthique du pouvoir au service de tous les carbonnais.

Marie-Caroline Tempesta,
Elias Tayiar, Maddy Libret-Lautard

L'instant
OCCITAN !
de Pòl Rausel

L'Institut d'Estudis Occitans a mès de 80 ans !

L'Institut d'Estudis Occitans (IEO) es una associacion lei de 1901 que fosquèc creada en 1945 per d'occitanistas venguts de la Resisténcia. Demest elis se trobavan de figuras conegudas, coma Tristan Tzara, Felix Castan, Ismaël Girard, Jean Cassou, Max Roqueta. La tòca d'aquesta associacion laïca e apolitica, dubèrta a totas e totis, èra – e es totjorn – le manten e le desvolopament de la lenga e de la cultura occitanas, gràcias a d'activitats culturalas, educativas e scientificas. L'associacion fosquèc reconeguda d'utilitat publica en 1949 e es recebuda Joenessa e educacion populara dempuèi 1986. L'IEO (https://ieo-oc.org/) es organizat en federacion de seccions regionalas (Lemosin, Aquitània, Occitania Pirenèus Mediterranèa – seccion que le president n'es Eric Fraj – , Auvèrnha-Ròse-Aups, Provença-Aups-Còsta d'Azur), departamentalas (una trentena de departaments deu sud de França) e localas : le Cercle Occitan de Carbona, per exemple, fa partida del malhum IEO, malhum que le sèti es a Tolosa e que le president actual n'es l'ariegés Patrici Pojada, professor d'istòria a l'Universitat de Tolosa-Joan Jaurés, ajudat dins son prètzfèit per un Burèu de 9 membres e un Conselh d'Administracion que compta un quinzenat de membres. L'IEO es tanben un ostal d'edicions (https://ideco-dif.com/ieo_edicions/) que dempuèi 50 ans prepausa en occitan o francés, e a l'ensemble de la populacion, de milièrs de libres, per mainatges o adultes, dedicats a la lenga e a la civilizacion d'òc, mas pas solament : i podèm trobar tanben de romans policièrs o de sciéncia ficcion, de bendas dessenhadas e de DVD, d'òbras poeticas o romanescas originalas, o de traduccions dels pus grands noms de la literatura mondiala. S'encarga tanben de la difusion dels obratges d'autris editors occitanistas. Coma ac vesètz, gràcias a sas multiplas activitats (corses de lenga, de dança, talhièrs multiples e variats, intervencions dins las escòlas, organizacion de festivals, d'estagis, partenariats divèrses, etc.) l'IEO es, malgrat son grand atge, en plena fòrma e, sustot, plen d'ambicion e de projèctes. Coneguda causa siá !

Plus d'infos sur le Cercle Occitan de Carbonne : contact@oc-carbonne.fr / 06 65 19 69 85

L'Institut d'Estudis Occitans a plus de 80 ans !

L'Institut d'Études Occitanes (IEO) est une association loi 1901 qui fut créée en 1945 par des occitanistes issus de la Résistance. Parmi eux se trouvaient des figures connues, comme Tristan Tzara, Félix Castan, Ismaël Girard, Jean Cassou, Max Rouquette. Le but de cette association laïque et apolitique, ouverte à toutes et tous, était – et est toujours – le maintien et le développement de la langue et de la culture occitanes, grâce à des activités culturelles, éducatives et scientifiques. L'association fut reconnue d'utilité publique en 1949 et est agréée Jeunesse et Éducation populaire depuis 1986. L'IEO (https://ieo-oc.org/) est organisé en fédération de sections régionales (Limousin, Aquitaine, Occitanie Pyrénées Méditerranée – section dont le président est Eric Fraj – , Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur), départementales (une trentaine de départements du sud de la France) et locales : le Cercle Occitan de Carbonne, par exemple, fait partie du réseau IEO, réseau dont le siège est à Toulouse et dont le président actuel est l'ariégeois Patrice Poujade, professeur d'histoire à l'Université de Toulouse-Jean Jaurès, aidé dans sa tâche par un Bureau de 9 membres et un Conseil d'Administration qui compte une quinzaine de membres. L'IEO est aussi une maison d'éditions (https://ideco-dif.com/ieo_edicions/) qui depuis 50 ans propose en occitan ou français, et à l'ensemble de la population, de milliers de livres, pour enfants ou adultes, dédiés à la langue et à la civilisation d'oc, mais pas seulement : on peut y trouver aussi des romans policiers ou de science-fiction, des bandes dessinées et des DVD, des œuvres poétiques ou romanesques originales ou des traductions des plus grands noms de la littérature mondiale. L'IEO s'occupe aussi de la diffusion des ouvrages d'autres éditeurs occitanistes. Comme vous le voyez, grâce à ses multiples activités (cours de langue, de danse, ateliers multiples et variés, interventions dans les écoles, organisation de festivals, de stages, partenariats divers, etc.) l'IEO est, malgré son grand âge, en pleine forme et, surtout, plein d'ambition et de projets. Qu'on se le dise !

Plus d'infos sur le Cercle Occitan de Carbonne : contact@oc-carbonne.fr / 06 65 19 69 85

comité des fêtes Carbonne



Le comité des fêtes de Carbonne, une association à but non lucratif, animée par des bénévoles passionnés.

Notre mission ?

Faire vivre la ville de Carbonne en organisant des évènements conviviaux pour tous, afin de renforcer les liens entre tous les acteurs locaux (municipalité, commerces, associations, habitants0...) et de partager de bons moments, tous ensemble.

Toute l'équipe vous invite à venir passer de bons moments en famille ou entre amis

SAMEDI 13 JUILLET

Soirée musicale avec repas et feu d'artifice,

pour démarrer l'été sur le thème d'une soirée blanche avec un détail choc (ou à paillette).

7, 8, 9 ET 10 AOÛT - Fête de la Saint-Laurent

le programme et le thème seront dévoilés prochainement.

Un **loto** en fin d'année dont la date vous sera communiquée ultérieurement.

Nous espérons vous y retrouver nombreux cette année encore, pour faire vivre notre belle ville, dans un esprit de camaraderie et d'échange !

Rejoignez-nous sur les réseaux pour suivre notre actualité

Comité des fêtes Carbonne

@comite_des_fetes_carbonne

@ la_bande_carbonnaise

En savoir plus sur **ville-carbonne.fr**